

« Les Rangers Trientale »

Les Hautes Ardennes – Foyer la Hesse

Thierry Clesse

L'asbl « Les Hautes Ardennes » : Qui sommes-nous ?

L'asbl « Les Hautes Ardennes » a son siège à Vielsalm, en province du Luxembourg. Elle gère plusieurs services agréés et subsidiés par l'Agence Wallonne d'Intégration des Personnes Handicapées :

- Une entreprise de travail adapté
- Deux services d'hébergement, dont le Foyer La Hesse
- Un service résidentiel de nuit
- Un service résidentiel de transition
- Un service d'accueil de jour

Elle accueille et accompagne des adultes présentant une déficience mentale, avec ou sans troubles physiques associés.

L'asbl les Hautes Ardennes s'est constituée en 1961 par la création d'une école d'enseignement spécial aujourd'hui attachée à la Communauté Française.

En 1995, date du développement du projet « Rangers Trientale », l'asbl regroupait quatre services dont

- Un atelier protégé occupant quelques 115 travailleurs
- Le Foyer La Hesse qui hébergeaient 44 personnes, dont une partie était employée à l'atelier protégé.

L'origine des « Rangers Trientale »

En 1995, l'atelier protégé se trouve dans l'obligation de licencier une partie de son personnel handicapé. Cela représente une véritable perte de valorisation sociale pour ces personnes. La perte de ce statut socialement valorisé provoque chez leur famille un réel « rappel du handicap » et ravive des souffrances enfouies.

L'équipe du Foyer La Hesse est particulièrement interpellée par cette situation. Elle entreprend de réfléchir à la situation des travailleurs licenciés qui continuent à vivre au Foyer, cherchant des pistes de solution pour préserver tant les aptitudes acquises que le statut social, que leur offrait un emploi. De manière concomitante, elle explore les opportunités que peut offrir le contexte régional en termes d'emploi ou d'activités dites valorisantes.

Les premières préoccupations de l'équipe, les plus prosaïques aussi, étaient de permettre à ces personnes de conserver un statut socialement valorisé tout en cherchant des activités qui exploiteraient leurs compétences. Cependant, les ambitions étaient aussi plus larges. Les professionnels avaient à l'esprit, par le biais d'actions socialement valorisées et socialement visibles, de travailler, voire de faire évoluer, les représentations sociales construites autour du handicap mental. Dans le même ordre d'idées, il leur tenait à cœur de modifier cette représentation par trop négative de l'allocataire social : une personne handicapée serait, en tant que bénéficiaire d'une allocation sociale, une personne au « crochet » de la société. C'est

dire que la réflexion poussait l'équipe à entrelacer la question de l'utilité sociale à celle de l'identité sociale.

Le Foyer La Hesse est situé en milieu rural (province du Luxembourg). Dans les divers contacts, l'équipe a rencontré les cercles naturalistes de Belgique. Ceux-ci étaient en recherche de personnes susceptibles de les aider activement dans l'aménagement et l'entretien de réserves naturelles régionales. Un éducateur de l'équipe était particulièrement sensibilisé à la problématique et possédait de réelles compétences dans la gestion forestière. Il faut aussi savoir que l'atelier protégé développait des activités dans le bois. Il y avait ainsi une rencontre possible entre une attente et des besoins de la collectivité, des compétences disponibles, et un projet qui répondait tant à nos aspirations qu'à celles des personnes que nous accompagnions.

L'activité « Les Rangers Trientale » : objets et finalités

Le projet Rangers Trientale s'est ainsi développé. Une équipe s'est constituée sous la direction d'un éducateur, d'abord sur base des personnes récemment licenciées de l'atelier protégé. Les Rangers Trientale se sont fixés une mission générale que l'on peut résumer en un « répondre à des nécessités environnementales ». Cela signifiait plus concrètement :

- L'entretien de réserves naturelles
- Le balisage et l'entretien de promenades touristiques et de chemins paysagers
- L'organisation de journées « vertes »
- Et cætera

Plus spécifiquement, l'objet de l'activité est :

- un travail manuel, physique et diversifié,
Il s'agit tantôt de débroussailler, de couper certains arbres, d'en protéger d'autres de l'agression des cervidés en posant du grillage, de bétonner des piquets indicateurs... Le travail est diversifié, peut signifier l'emploi de machines. Il est globalement physique.
- en pleine nature,
L'activité est extérieure et les caractéristiques de l'environnement en sont une donnée essentielle : bois, espaces verts, calme, sérénité.
- et socialement autant utile que valorisé,
L'activité répond à une véritable utilité publique. Comme le signifie les multiples partenaires qui font appel aux Rangers Trientale (des bénévoles des cercles naturalistes de Belgique, des responsables administratifs ou culturels...), les rangers sont avant tout utiles, ce qu'ils font personne aujourd'hui n'a la disponibilité pour le faire. L'activité est aussi socialement valorisée, parce qu'au-delà de son utilité, elle est visible et s'inscrit clairement dans les préoccupations environnementales actuelles.

D'un point de vue pédagogique, l'activité « Rangers Trientale » présente, de part son objet, des finalités à des niveaux variés. Il s'agit à la fois de :

- Combattre la notion d'allocataire social en prouvant son utilité sociale (voir les premières réflexions de l'équipe),
- Valoriser la personne,
- Développer le sens et le respect de l'environnement (situation géographique du service et sensibilité d'un éducateur),
- Répondre à un besoin d'activité physique (besoin des personnes handicapées et perte de l'activité professionnelle),
- Encourager l'effort, soutenir les compétences des personnes, favoriser l'estime de soi,

- Promouvoir un travail en équipe,
- Proposer une activité en dehors de l'enceinte institutionnelle, donner accès à un environnement apaisant,
- Soutenir l'appartenance à un réseau social valorisé,
- Enrichir la représentation sociale du handicap (voir aussi les premières réflexions de l'équipe).

L'activité « Les Rangers Trientale » : évaluation

Aujourd'hui, il nous apparaît que l'activité « Rangers Trientale » peut être évaluée au moins en regard :

- Des résultats concrets qu'elle a engendrés,
- Des apports auprès des personnes participant directement à l'activité,
- Des avis ou de l'impact sur les partenaires au projet (clients, promoteurs, familles, citoyens)
- Du vécu et de l'avis des professionnels de l'équipe.

Des résultats concrets

L'activité s'est fortement enrichie depuis ses débuts : acquisition (achat ou sponsoring) de matériels y compris d'un véhicule, multiplication des demandes et contrats.

Sur une dizaine années de pratique, les « Rangers » ont :

- Assumé la gestion de trois réserves naturelles,
- Mené à bien diverses collaborations avec les Eaux et Forêts,
- Assuré, en collaboration avec le syndicat d'initiative, le balisage et l'entretien de promenades pédestres et VTT,
- Permis, à la requête de l'administration communale, la réouverture d'anciens chemins historiques ou paysagés,
- Organisé plusieurs journées « Mes déchets à la maison », en collaboration avec les écoles de la région.

Inutile de dire que ces résultats font autant la fierté des personnes en situation du handicap que celle de l'équipe éducative.

Les apports auprès des personnes handicapées

Le groupe des « Rangers » d'origine a évolué. Certains ont quitté l'activité (une personne a trouvé un emploi dans une entreprise de travail adapté), d'autres ont limité leur participation, principalement en regard de leur âge et du souhait de ralentir leur activité professionnelle. D'autres personnes hébergées au Foyer La Hesse ont souhaité rejoindre le groupe. Le groupe en est devenu plus hétérogène, du point de vue de l'âge comme du profil de compétences. L'activité a évolué dans son contenu pour faire face à cette évolution et apporter des réponses adéquates aux besoins exprimés par ou observés chez les participants.

Les apports auprès des personnes handicapées participant directement à l'activité s'observent tant :

- En regard du plaisir effectivement exprimé face au travail accompli,
- Au travers l'épanouissement physique et moral de la personne,
- Quant aux acquis de compétences techniques,
- En fonction du respect et l'aboutissement d'un contrat,
- Par une identification à un groupe socialement valorisé,

- Par la reconnaissance par des personnes attachées à un réseau social extérieur,
- Indirectement, au travers l'évolution du regard des partenaires et citoyen porté sur le handicap et les « Rangers ».

Il apparaît de ce point de vue que les finalités du projet sont rencontrées.

L'impact sur les partenaires du projet

Au nombre des partenaires, on compte les familles des personnes, les clients du projet (les cercles naturalistes de Belgique, l'administration communale, le syndicat d'initiative, les « Eaux et Forêts » ...), des sponsors de l'activité et des citoyens tout venants en contact direct avec les « Rangers » (les fournisseurs de matériel par exemple).

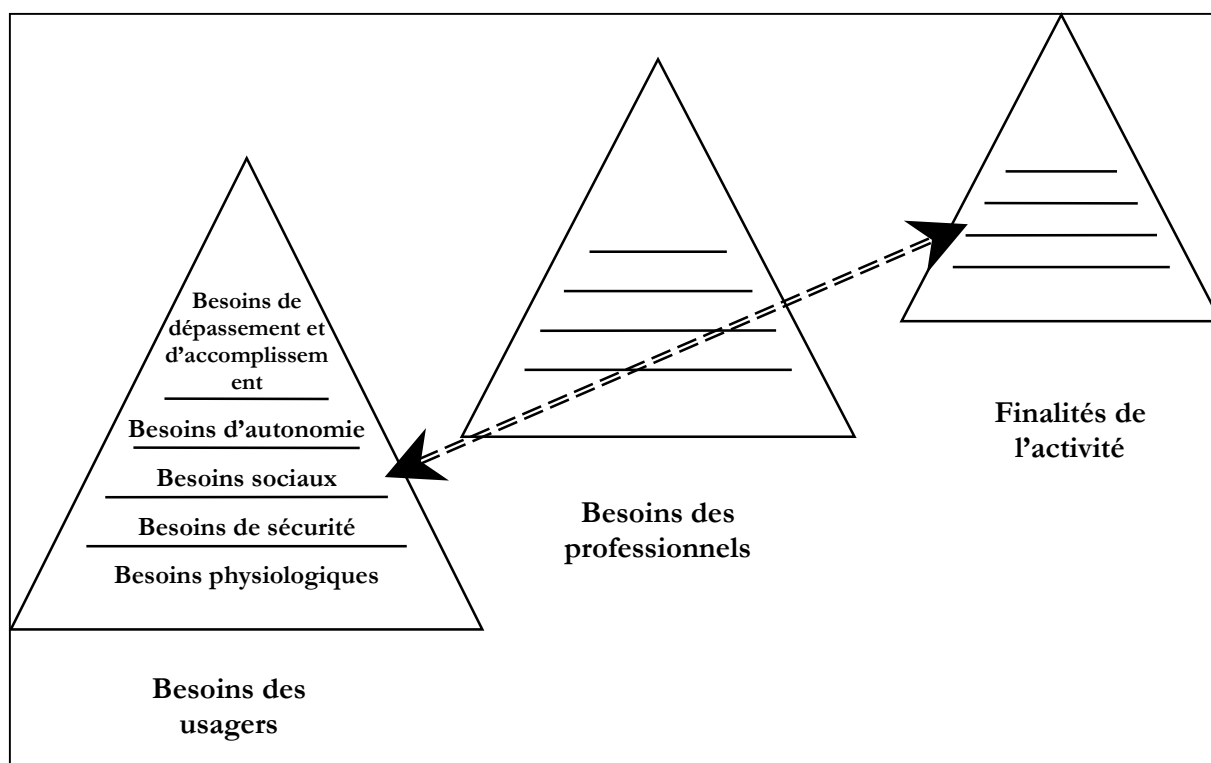
A ce jour, il n'y a pas eu d'évaluation systématique de cet impact. Cependant, les discussions informelles, la répétition des demandes d'intervention, les divers sponsors dont a bénéficiés le projet, tentent à montrer l'impact très positif de l'action menée. Signalons que les familles sont particulièrement attentives à l'utilité de l'action et au bien-être de leur enfant : elles demeurent d'abord touchées par l'impact direct de la participation de leur enfant aux « Rangers Trientale ». Par contre, les citoyens tout venants qui connaissent le groupe des « Rangers » vont être plus sensibles à l'image qu'ils renvoient et à leur représentation actuelle du handicap en général et des compétences des personnes handicapées en particulier.

La situation des professionnels

Du point de vue des professionnels animant directement l'activité ou appartenant à l'équipe éducative, le développement de l'activité « Rangers Trientale » a :

- d'une part « booster » d'autres activités proposées par le service d'accueil de jour soit en osant avec plus d'ambition, soit en favorisant une déclinaison sur des modes apparentés (ouverture vers l'extérieur, exploitation des ressources locales, recherche de valorisation sociale en intégrant des groupes sociaux extérieurs ...),
- d'autre part valider un principe général du SAJA qui soutient, dans le choix et l'organisation d'une activité, de la volonté de mettre en cohérence :
 - Les besoins des bénéficiaires,
 - Les besoins des professionnels,
 - L'objet de l'activité et ses finalités.

Le schéma ci-dessous symbolise cette dynamique.



L'activité « Rangers Trientale » est particulièrement symptomatique de cette cohérence :

- Les personnes handicapées participantes à l'activité présentent, selon leur profil, des besoins plus ou moins explicites et prioritaires dans chacun des cinq domaines définis en regard de la pyramide des besoins de Maslow.
- Ces besoins peuvent être rencontrés en regard de l'objet large de l'activité et de ses finalités générales ou spécifiques : multiplicité des tâches et finalités différenciées (confer ci-dessus).
- Les professionnels engagés dans l'activité y trouvent leur compte, soit par l'animation même de l'activité (travail physique, multiplicité des tâches, environnement où se posent les actions...), soit par la réalisation du projet (autonomie de gestion, reconnaissance sociale, sentiment d'utilité...).

En guise de conclusion : quelques enseignements

L'activité « Rangers Trientale » est une activité qui bénéficie d'une réelle visibilité. En cela, son impact direct et indirect dans la dynamique d'un service d'accueil de jour est notable. Il est évident que la situation régionale du service qui souhaite développer une telle activité est essentielle. Il n'empêche que dans son principe, elle pourrait être multipliée dans d'autres circonstances, quitte à en modifier l'objet initial. Les enseignements tirés peuvent donc utilement aider à réfléchir d'autres projets.

Pour mener à bien une activité telle « Les Rangers Trientale », il est des nécessités évidentes : volonté de l'équipe éducative, sens de l'opportunisme, ouverture tant d'esprit que vers l'extérieur, soutien de la direction, compétences spécifiques. Comme nous l'avons signalé, certains événements peuvent soutenir ces nécessités : présentement, le renvoi de bénéficiaires de l'atelier protégé pour raison économique. Au-delà de ces éléments, il est quatre éléments auxquels il importe d'être sensible :

- Il est essentiel que le projet puisse bénéficier d'un soutien extérieur : la nature même des finalités poursuivies appelle que le projet puisse recourir à des ressources extérieures au service.
- Par ailleurs, le projet doit se montrer pertinent en regard de nécessités sociales. Si le projet doit s'appuyer sur des ressources extérieures, sa pleine réussite dépend de la manière dont les « extérieurs » le vivent comme une ressource inédite.
- Comme évoqué plus haut, il importe de veiller à ce que la cohérence entre les besoins de chacun soit respectée : personnes handicapées, professionnels, partenaires et clients extérieurs.
- Enfin, il convient de ne pas s'attacher à des valeurs marchandes, malgré tout présentes dans l'activité même si aucune rémunération n'est jamais demandée. De fait, il est important d'éviter un phénomène d'exclusion qui serait conséquent d'une concurrence pouvant être jugée comme déloyale par d'autres professionnels. La volonté de mettre à mal la représentation négative liée au statut d'allocataire social serait piégée dans ce paradoxe.

Dans ces circonstances, l'investissement que représente la mise en œuvre d'une telle activité est largement comblé par les bénéfices qu'en retire chaque acteur.